



CONSTRUCTION - TRAVAUX PUBLICS - ENVIRONNEMENT / ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT - DÉCHETS

POSSIBLE EN INTRA

ASSAINISSEMENT ROUTIER ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les infrastructures routières génèrent des pollutions qui impactent le milieu naturel. La formation permet de comprendre ces enjeux, d'intégrer les techniques d'assainissement adaptées et de garantir la conformité réglementaire pour protéger l'environnement.

1675 € HT **3 JOURS (21 H.)****VILLEURBANNE**
DU 07/09/2026 AU 09/09/2026

COMPÉTENCE PRINCIPALE VISÉE

Illustrer les différentes techniques de l'assainissement et de traitement des rejets



LES + DE LA FORMATION

Découverte des dispositifs concrets d'assainissement et de traitement des effluents routiers, analyse de situations réelles, intégration des contraintes réglementaires, et mise en pratique des méthodes pour prévenir la pollution et garantir la conformité

PUBLIC

- Techniciens de viabilité
- Conducteurs ou surveillants de travaux
- Ingénieurs et techniciens d'études ou de contrôle en exploitation (maintenance)
- Chargés de la surveillance des ouvrages en exploitation, de la conduite des chantiers ou du contrôle des travaux en maintenance

PRÉREQUIS

- Expérience professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décrire l'organisation du réseau d'assainissement de la plate-forme routière et des dispositifs de contrôle et de dépollution des effluents
- Illustrer les différentes techniques de l'assainissement et de traitement des rejets
- Appliquer la « loi sur l'eau de 1992 » et les contraintes réglementaires de la protection de l'environnement

CONTENU

PARTIE 1 - INTRODUCTION AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

- Rôle du réseau d'assainissement, son organisation, les éléments constitutifs, les règles à respecter
- Dimensionnement et modes de fonctionnement du réseau d'assainissement de la plate-forme autoroutière

PARTIE 2 - CONTRÔLE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

- Surveillance et contrôles à la construction et en exploitation du réseau d'assainissement
- Les pollutions d'origine routière
- Les dispositifs de contrôle et de dépollution des effluents routiers (bassins, cuves, décanteurs, déshuileurs, écrêteurs ...)

PARTIE 3 - MILIEU NATUREL ET "LOI SUR L'EAU DE 1992"

- Fonctionnement du milieu naturel
- Impacts des pollutions sur le milieu naturel récepteur « la loi sur l'eau de 1992 »
- Elaboration d'un dossier « loi sur l'eau »

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Ingénieurs et experts de bureaux d'études spécialisés

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés et d'études de cas. Un support de cours sera remis à chacun des participants.

PROCHAINE SESSION

VILLEURBANNE : DU 07/09/2026 AU 09/09/2026

Frais pédagogiques individuels : 1 675 € H.T. (* Repas inclus)

L'ouverture de la session est conditionnée par un nombre minimum de participants. Nous consulter pour d'autres dates.

ÉVALUATION ET RÉSULTATS

Évaluation des acquis de la formation

Evaluation des acquis des apprenants par auto-examen. 90.3% des apprenants ont acquis la compétence principale visée. (sur 181 apprenants évalués sur cette thématique depuis 2020)

Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation (Niveau 1 KIRKPATRICK)

4.5 par les participants. (sur 215 participants ayant suivi une formation dans la thématique depuis 2020)



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Tel : +33 (0)4 72 43 83 93
Fax : +33 (0)4 72 44 34 24
mail : formation@insavalor.fr
Préinscription sur formation.insavalor.fr

Accueil des personnes en situation de handicap nécessitant un besoin spécifique d'accompagnement : nous contacter à l'inscription.

Actualisée le 23/09/2025